

1. *Débitrice:* **Atelier Val Mécanique Sàrl**, Rte Des Bains, 1996 Fey, **1996 Basse-Nendaz**
2. *Déclaration de faillite:* 14.12.2005
3. *Suspension de faillite:* 24.01.2006
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 13.02.2006
5. *Avance de frais:* CHF 2'500.00

*Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.*

6. *Remarques:* Exploitation d'un atelier mécanique, pneumatique, hydraulique, achat et vente de matériel en corrélation avec la mécanique.

Dans ce même délai, les débiteurs et les personnes qui détiennent des biens à quelque titre que ce soit, sont tenus sous les peines de droit (art. 324 CPS) de s'annoncer à l'office soussigné.

Office des faillites du district de Conthey  
1963 Vétroz

(00151211)